



Contestation belge contre le Zaïre

Compte rendu de la cérémonie d'ouverture de conférence ministérielle Le lifting à l'hôtel du GM pour le banquet de demain Le Bénin et le Burkina en lice pour le prochain sommet Voir page 3

LES BELGES ONT signé leurs premières salves d'hostilité dans le cadre des travaux ministériels en vue du Ve

Sommet de la Francophonie ouverts hier matin. Cela tout de suite après que le chef de la diplomatie mauricienne, M. Swalay Kasenally, le ministre français de la Francophonie, M. Jacques Toubon, et le président du Conseil permanent de la Francophonie, Mme Shirin Aumeeruddy-Cziffra, venaient de terminer leurs allocutions officielles.



Sir Bhinod et l'ambassadeur de France



président en exercice de la conférence ministérielle de la francophonie, M. Swalay Kasenally, en compagnie d'un de ses collègues ministres

En effet, la délégation de la Belgique a refusé de reconnaître officiellement la représentation zaïroise autour de la table des délibérations ministérielles. Dans son intervention, la Belgique, qui est intervenue en tant que pays membre du groupe des douze de la Communauté Economique européenne, a été claire et nette en insistant qu'elle n'était pas prête à reconnaître la délégation du Zaïre à la conférence ministérielle de la Francophonie.

Devant cette objection officielle, le président de la conférence, M. Kasenally, a soutenu que l'Etat mauricien, en tant que pays hôte du Sommet de la Francophonie, reconnaît la délégation du Zaïre à ces délibérations en vertu des normes établies par les Nations unies.

Ces délibérations ministérielles se déroulent à huis-clos comme ce sera du reste le cas pour le sommet à l'exception de la cérémonie d'ouverture. VOIR DÉTAILS EN PAGE 3.

Que deux candidats pour le Vie Sommet

L NE RESTE QUE DEUX candidats en lice pour la tenue du prochain sommet, à savoir le Bénin et le Burkina Faso. Le troisième pays susceptible d'accueillir le sommet, le Cameroun, ne se serait pas dérangé, mais aurait fait état de quelques problèmes qui risqueraient de...

Mobutu occupe la chambre à Aristide!

LE PRÉSIDENT DE LA République du Zaïre, M. Mobutu Sese Soko, qui arrivera à Maurice émera domicile à l'hôtel Palm, précisément dans qui avait été prévue à l'occasion du président de l'Etat Jean-Bertrand Aristide aux Etats-Unis en la crise qui secoue ment son pays.

été confiée aux bons soins du PLM Azur, où une des meilleures chambres avait été réservée à son intention. A son arrivée à Maurice il objecta, voulant à tout prix une suite au Royal Palm. Les autorités mauriciennes ont fait le nécessaire pour l'y loger, mais lorsqu'il prit connaissance des tarifs, il s'énerma et déclara qu'il ne voyait pas pourquoi les autorités mauriciennes chargées de la réservation l'y ont envoyé. Tout s'arrangea finalement et le client récalcitrant put être casé, non sans heurts, à l'hôtel Le Mauricia.

Contestation belge contre le Zaïre

(... SUITE DE LA PAGE 1)

Dans une déclaration à L'Express, le ministre mauricien des Affaires étrangères a fait ressortir que le contentieux entre la Belgique et le Zaïre n'a jamais connu d'escalade verbale. La Belgique a seulement fait ressortir qu'elle n'était pas prête à reconnaître la délégation du Zaïre qui assiste à la conférence des ministres. Par ailleurs, M. Kasenally a souligné qu'en ce qui concerne la prise de position de Maurice sur ce contentieux, il n'a fait qu'appliquer les normes en vigueur aux Nations-Unies. La Belgique a certes exprimé ses réserves quant à la reconnaissance de la délégation zaïroise, Maurice a reconnu celle-ci en vertu des normes en vigueur aux Nations unies, a déclaré le ministre mauricien.

Interrogé par L'Express, le vice-ministre des Affaires extérieures du Zaïre, M. Mukumanya

Wa N'Gaté Ze, a fait ressortir que la Belgique n'a fait qu'étaler ses états d'âme au grand jour. Il est d'avis que celle-ci devrait contester l'Etat zaïrois, si elle a quelque chose contre celui-ci mais pas son gouvernement. La Belgique, n'avait pas le droit d'étaler ses états d'âme contre le gouvernement! Si elle avait à le faire, elle devrait le faire contre l'Etat, pas le gouvernement, a déclaré M. Wa N'Gaté Ze, visiblement exaspéré. Par ailleurs, pour le vice-ministre des Affaires extérieures du Zaïre, la prise de position belge équivalait à un montage occidental pour faire accrédiiter leur thèse!

C'est le gouvernement qui a l'impression du pouvoir et rien d'autre, a fait ressortir également, le vice-ministre. La déclaration belge est malencontreuse et ne changera rien en ce qui concerne le gouvernement

zaïrois. Les pays occidentaux ont coupé toutes relations avec le Zaïre depuis 1990, nous pouvons amplement nous développer sans l'ingérence belge! Même si l'Occident nous suspend son aide, on s'en sort bien, et ce ne sont pas les états d'âme de la Belgique qui viendront changer quelque chose à l'affaire, a conclu M. Wa N'Gaté Ze.

Du côté de la Belgique, qui a occupé pendant longtemps le Zaïre (anciennement connu sous le nom du Congo belge), L'Express a appris d'un membre de la délégation que ce qui a été dit sur le Zaïre a été dit, mais que cela ne veut pas dire pour autant que nous n'allons pas jouer notre rôle de participant. Nous avons pris position certes, mais cela n'était qu'une constatation. Nous avons voulu dire tout haut ce que nous pensions tout bas au sujet du Zaïre. ■■■